



GEPSO

GROUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



3	RAPPORT MORAL
6	LE GEPSO ET SES MEMBRES : UN RÉSEAU DYNAMIQUE D'ADHÉRENTS EN EXPANSION
8	UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION RÉNOVÉES

EN ACTIONS

10	ORGANISER DES FORMATIONS, DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMER DES GROUPES DE RÉFLEXION POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DU SERVICE AUX USAGERS
14	COMMUNIQUER, REPRÉSENTER ET PROMOUVOIR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX PUBLICS, POUR VALORISER LEURS ACTIONS ET FAIRE DES ENJEUX DES PUBLICS USAGERS UNE PRIORITÉ NATIONALE
18	PARTICIPER À DES ACTIONS DE RECHERCHE POUR SOUTENIR L'INNOVATION SOCIALE FAVORISANT LE MIEUX VIVRE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES
19	FAVORISER LA PAROLE DES USAGERS ET DÉFENDRE L'EXERCICE DE LEURS DROITS, LEVIERS D'UNE INSERTION SOCIALE ET D'UNE VIE AUTONOME RÉUSSIES

20	LE BILAN FINANCIER
22	ON EN PARLE EN 2019
23	LES TEMPS FORTS

RAPPORT MORAL



MARIE-LAURE DE GUARDIA

Présidente du GEPSO

Un nouveau support pour le Rapport d'activité annuel du GEPSO, qui se souhaite plus attractif pour les lecteurs mais aussi plus dynamique dans sa présentation, centrée sur les objectifs de l'Association et les principales réalisations menées par tous les membres investis durant l'année passée. Plus qu'un simple document réglementaire, ce rapport est un exemple de la volonté de transparence, et de pédagogie qui nous anime dans une attention portée à la communication ouverte, auprès des adhérents, des personnes accompagnées, des partenaires et des représentants des politiques publiques.

Toutefois, l'année 2019 sera déjà loin, au jour de la validation du document par l'Assemblée Générale, repoussée dans le temps pour cause de pandémie. Les objectifs fixés à l'AG 2018 se sont concrétisés et de nouveaux ont été définis depuis, mais il est toujours intéressant de relire l'action menée, d'en mesurer les effets et d'ajuster si besoin en fonction des évolutions vécues. Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui où flotte sur l'ensemble de la société et peut-être aussi sur chacun d'entre nous, une impression de « rien ne sera plus pareil ». Peut-être alors ne pas oublier trop vite ce qui portait notre action il y a un an à peine. Et peut-être ne pas oublier trop vite le chemin parcouru pendant cette mandature triennale, par les membres élus au Conseil d'Administration en 2017, relayés par l'équipe des salariées du siège et par tous les adhérents

« Faire reconnaître la valeur ajoutée d'une association comme le GEPSO, portée par des valeurs de service public, au bénéfice des personnes vulnérables, dans le paysage de l'action sociale et auprès de tous les acteurs qui s'y côtoient. »

investis dans les Commissions, groupes de réflexion, représentants d'instances nationales ou locales...

Trois années de travail, traversées par un fil rouge : « Faire reconnaître la valeur ajoutée d'une association comme le GEPSO, portée par des valeurs de service public, au bénéfice des personnes vulnérables, dans le paysage de l'action sociale et auprès de tous les acteurs qui s'y côtoient. »

Les axes prioritaires pour y arriver portaient sur l'organisation interne de l'association, la

politique de communication, le réseau des partenaires, la connaissance des expériences de terrain. Le cap était fixé, la route était tracée, le dynamisme et l'investissement de chacun ont fait le reste, pendant ces trois années de travail intense :

Les nouveaux statuts ont été validés et leur traduction dans l'organisation interne finalisée (cf. pages 8 et 9 du rapport).

La visibilité du GEPSO par les acteurs et les adhérents est une réalité mesurable, à travers l'augmentation du nombre des adhérents, sa couverture territoriale mais aussi la croissance du nombre des sollicitations à participer à des actions ou des études. C'est aussi un travail d'informations régulières sur « la position GEPSO » via des communiqués ou des réponses médias (cf. page 22 du rapport).

*« Rétablir des réalités
souvent mises à mal et lutter
contre les idées fausses,
les représentations non
fondées ou anciennes, qui
sont des freins importants
à l'évolution du regard
porté sur les personnes en
situation de vulnérabilité. »*

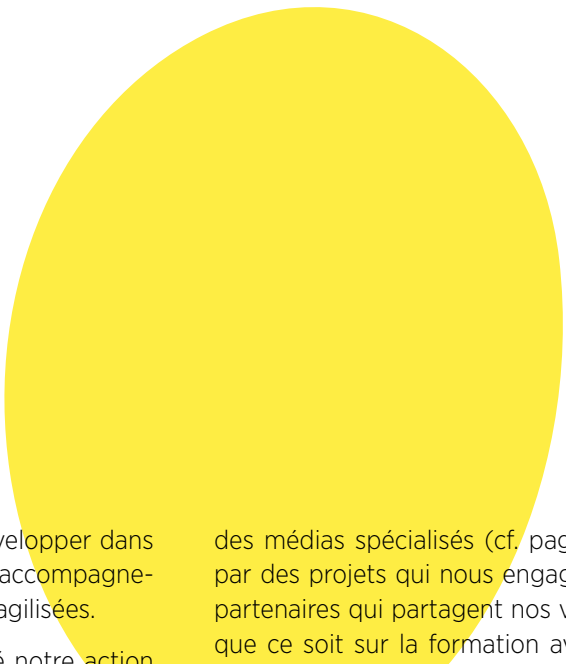
Conséquence de ce meilleur repérage par les acteurs, le GEPSo a su construire des partenariats, d'abord informels à partir de contacts individuels pour des actions ponctuelles, consolidés en 2019 par des projets de conventions formalisées et pour des actions pluriannuelles (ex : ADESM, EHESP, FHF, FEHAP, GESAT, ...). De même avec les responsables politiques au niveau national ou local, le GEPSo est aujourd'hui systématiquement invité lors des points organisés par les Ministères en charge des personnes handicapées, de la Protection de l'Enfance ou par exemple, par la Direction générale de la cohésion sociale (cf. pages 14 et 15).

Enfin, la valorisation des expertises de terrain recueillies auprès des établissements et des professionnels. C'est probablement l'axe de travail qu'il s'agit de poursuivre de façon plus appuyée à l'avenir, car si elle est réelle et privilégiée dans le cadre des journées conférences organisées en 2019, Assises nationales du Handicap ou des établissements publics de protection de l'Enfance, et des journées techniques, Pouponnières ou Santé mentale, elle demande à être plus systématique dans toutes les actions GEPSo. Cela passe par une présence accrue sur les Territoires et dans les structures adhérentes, pour échanger et compiler les projets éducatifs innovants, qui sont nombreux et très variés.

Je le soulignais déjà dans le rapport moral 2018, la force du GEPSo et ce qui en fait l'intérêt pour tous ceux qui souhaitent travailler de concert, c'est sa capacité à parler d'une réalité de terrain vécue par ses membres, dans le dialogue avec les personnes accompagnées, d'en faire des constats

et d'imaginer des projets et des actions d'amélioration. C'est notre légitimité pour défendre nos valeurs et nos convictions. Et il n'est pas si courant de faire reposer une posture militante sur les améliorations à apporter à l'accompagnement des publics en difficultés, sur une analyse de terrain et d'expertise vécue. C'est pourquoi nous avons fixé comme une priorité forte aux candidats à la fonction de Délégué National, reçus fin 2018, la présence sur les Régions couvertes par le GEPSo. Et c'est bien une des nombreuses tâches à laquelle s'est attelée la candidate retenue.

En effet, 2019 marque, à compter de février, l'arrivée de notre nouvelle Déléguée Nationale, Jeanne Cornaille : une personnalité, un investissement, des compétences à la hauteur des enjeux du GEPSo et une satisfaction unanime pour la très grande qualité personnelle et professionnelle de Jeanne et pour son adaptation et sa compréhension fine de ce qui fait la substance de notre association. Une facilité à entrer en cohérence avec l'ensemble des membres qui font le GEPSo, d'autant plus surprenante que Jeanne ne vient pas du champ social et médico-social, mais du monde de l'économie sociale et solidaire (ESS). C'est encore une preuve que le décroisement entre secteurs, le pas de côté, est toujours un enrichissement mutuel porteur de réussite et d'ouverture. En l'occurrence, les liens entre l'ESS et



l'Action sociale sont probablement à développer dans la perspective d'une vision globale de l'accompagnement et de l'autonomie des personnes fragilisées.

C'est bien le même principe qui a guidé notre action en 2019 devant les évolutions sociétales qui impactent l'action des établissements que nous représentons. Des évolutions dans le mode de gouvernance interne de nos structures, dans leur implantation sur leur territoire, dans l'organisation des parcours et la porosité avec le milieu ordinaire. Des évolutions dans la place et les capacités de plus en plus reconnue aux personnes accompagnées d'agir et de décider pour et par eux-mêmes, à partir de l'évaluation de leurs besoins propres. Il s'agit d'ouvrir de nouvelles façons de penser et de faire pour adapter nos organisations en conservant l'objectif de reconnaissance, de confiance, de responsabilité, d'autonomie et de protection des personnes accompagnées. C'est le rôle confié à la nouvelle Commission « Évolution des établissements » créée en 2019 mais aussi aux Commissions thématiques, chargées de s'inscrire dans des actions de recherche. L'exemple du programme Pégase en est une belle illustration, dans une juste complémentarité entre chercheurs, gestionnaires et usagers (Cf. rapport page 18).

Mais cette volonté d'adaptation de nos pratiques et de nos visions s'inscrit dans une dynamique qui se veut constructive et positive. Elle comprend des actions de communication qui s'avèrent essentielles pour rétablir des réalités souvent mises à mal et lutter contre les idées fausses, les représentations non fondées ou anciennes, qui sont des freins importants à l'évolution du regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité. C'est le sens de notre action de plaidoyer qui s'est beaucoup développée en 2019, tant auprès des responsables des politiques publiques qu'auprès

des médias spécialisés (cf. page 22). Elle se poursuit par des projets qui nous engagent, seuls ou avec des partenaires qui partagent nos valeurs et nos objectifs, que ce soit sur la formation avec l'EHESP ou l'ANFH par exemple, sur les modes de financement avec les représentants associatifs des ESAT ou dans le cadre du programme SERAFIN-PH ou sur les articulations avec le secteur de la Santé mentale avec l'ADESM.

L'année 2020 devrait nous amener à poursuivre les objectifs 2019, en approfondissant certains aspects en matière de communication, auprès des élus et des médias grand public, de partenariats, auprès directement des associations d'usagers par exemple. Des liens renforcés et des contacts directs avec les directeurs d'établissements et leurs professionnels seront également une priorité en 2020, dans la continuité des visites de régions initiées par la Déléguée Nationale cette année. Mais toutes ces actions et nouvelles perspectives demandent à être consolidées et développées et m'amènent de fait à envisager de poursuivre mon action au sein du GEPSO dans le cadre d'une deuxième mandature au sein du Conseil d'administration dont la composition sera renouvelée lors de la prochaine Assemblée Générale de l'Association. Toujours dans le plaisir de faire avancer la reconnaissance et la réponse aux besoins des personnes accompagnées par les acteurs du secteur social et médico-social.

LE GEPSO ET SES MEMBRES

UN RÉSEAU DYNAMIQUE D'ADHÉRENTS EN EXPANSION

2019 vient confirmer la tendance haussière du nombre d'établissements et services adhérents observée au cours des dernières années.

➤ NOMBRE D'ADHÉRENTS¹



1. Un travail important de « nettoyage » de la base de données des cotisants explique la baisse entre 2017 et 2018

➤ NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES



➤ RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



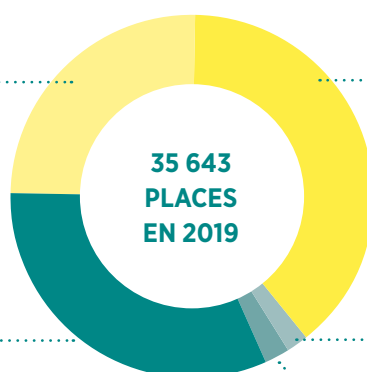
Enfants en situation de handicap
8 852 PLACES 25%

Adultes en situation de handicap
13 958 PLACES 39%

Aide sociale à l'enfance (ASE)
11 336 PLACES 32%

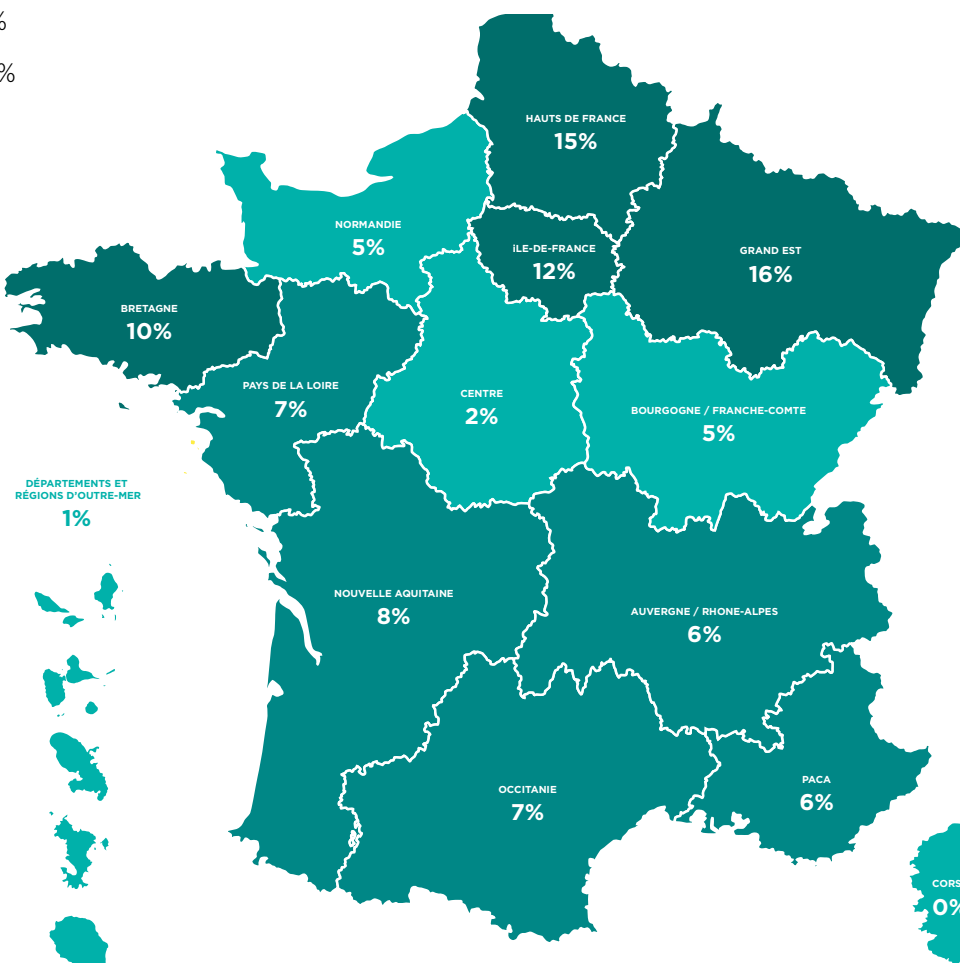
Personnes âgées
821 PLACES 2%

Lutte contre l'exclusion
676 PLACES 2%



➤ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

- 0 - 5 %
- 6 - 10 %
- > 11 %



UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION RÉNOVÉES

Depuis 2017, les membres du CA, en lien avec les pilotes des Commissions thématiques et les Délégués en Région, ont lancé une réflexion sur les enjeux prioritaires et l'organisation de l'association. Ces travaux ont permis l'adoption de nouveaux statuts par l'AG de 2019 et en 2020 d'un nouveau règlement intérieur validé par le CA.

➤ SIMPLIFICATION DES STATUTS ET INTÉGRATION DE MEMBRES PERSONNES PHYSIQUES QUALIFIÉES

Les statuts ont été allégés pour se centrer sur les règles fondamentales d'organisation et de fonctionnement de l'association ainsi que sur la détermination des rôles et pouvoirs des membres investis dans son administration.

De plus, l'évolution porte sur la nature des membres de l'association, en sus des personnes morales représentant les établissements adhérents. L'association accueille dorénavant des membres personnes physiques qualifiées, définies comme « [...] toute personne qui dispose d'une expertise dans le champ social et médico-social, d'un savoir expérientiel ou professionnel et qui souhaite et/ou accepte d'apporter à l'association ses connaissances, ses compétences ou son expérience pour la réussite de l'objet de l'association et qui est agréée en cette qualité par le Conseil d'administration [...] ».

Cette modifications des statuts répond à l'objectif essentiel du GEPSO de promouvoir la place et la parole des personnes accompagnées usagers.

La nouvelle composition du Conseil d'administration prévoit désormais deux collèges :

- un collège « personnes morales » (quinze à vingt membres)
- et un collège « personnes physiques qualifiées » (deux à quatre membres).

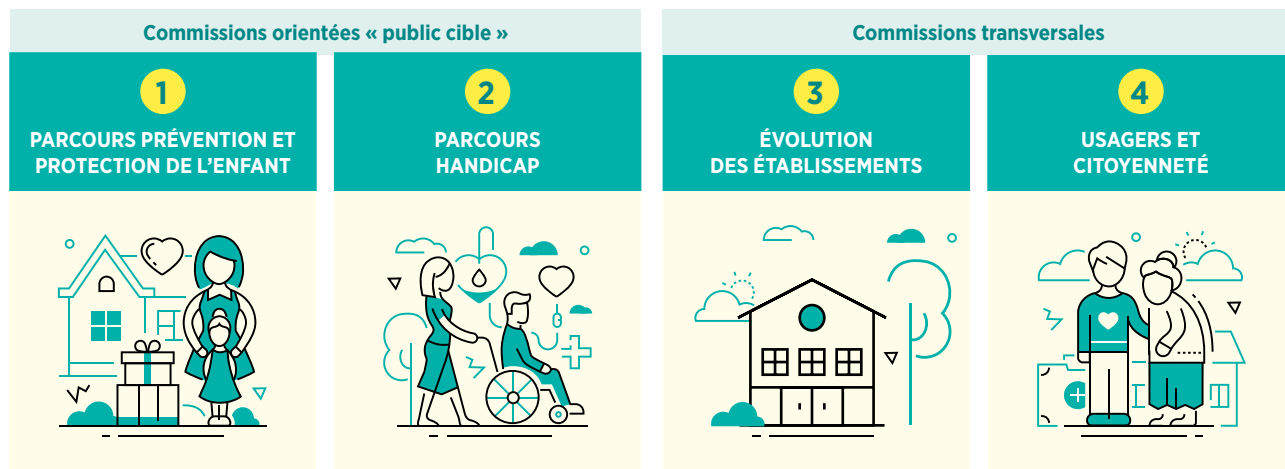
➤ LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les actions du GEPSO se structurent autour de quatre commissions thématiques. Les missions des Commissions ont été recentrées sur une fonction de pilotage et de suivi global des projets :

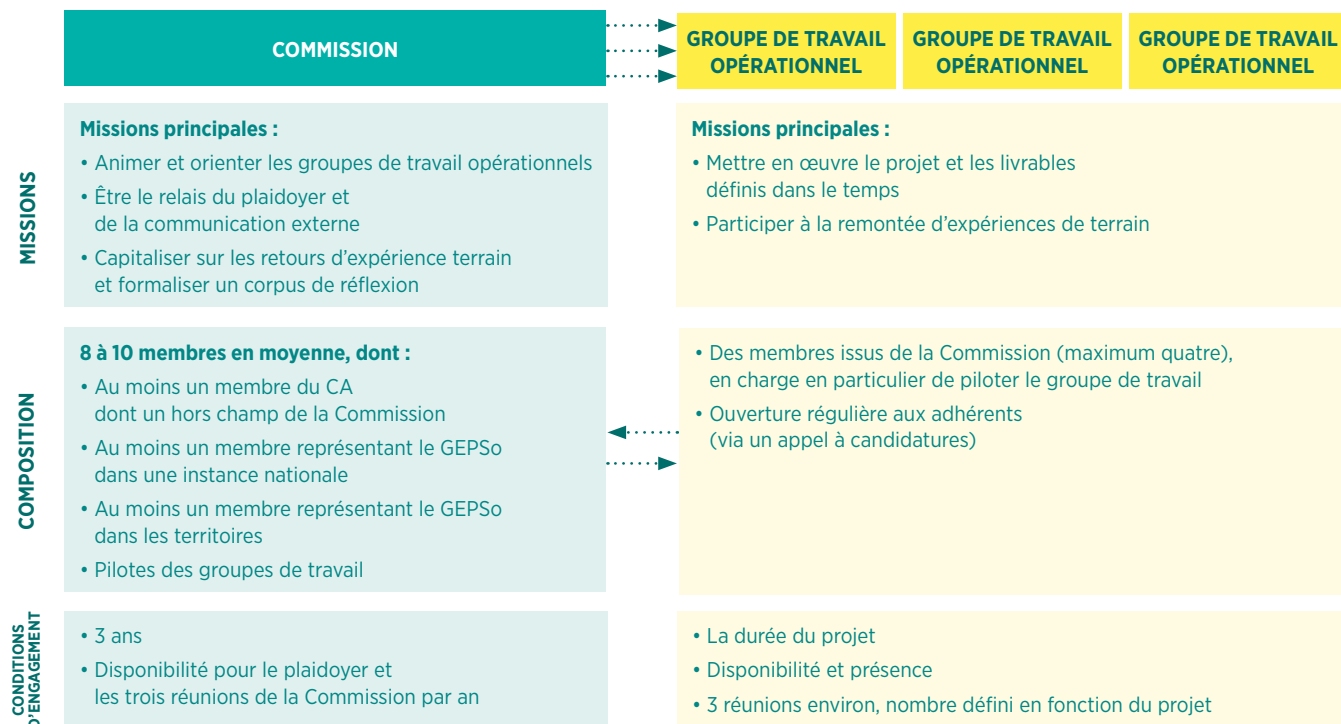
- construction de plaidoyers,
- formalisation du corpus de réflexion sur la thématique ciblée,
- animation des groupes de travail opérationnels.

Des groupes de travail mettent en oeuvre des projets et actions concrètes, délimités et définis dans le temps.

➤ 4 COMMISSIONS



➤ RÔLE ET MISSIONS DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL



ORGANISER DES FORMATIONS, DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMER DES GROUPES DE RÉFLEXION

POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS
DU SECTEUR EN FAVEUR DE
LA QUALITÉ DU SERVICE AUX USAGERS

EN ACTION
> PARCOURS PRÉVENTION
ET PROTECTION DE L'ENFANT



RETOUR SUR

↳ LES 8^E ASSISES NATIONALES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

« De la bonne distance à la juste proximité :
aller vers plutôt que faire venir. »

28 et 29 novembre 2019

La question de l'apport des neurosciences dans la compréhension des thèmes du lien et de l'attachement a été au cœur de ces deux journées très riches en contenu théoriques et retours d'expérience.

L'intervention de deux jeunes sortants de l'ASE, engagés au sein de l'association REPAIRS !, a été très appréciée des participants et a permis d'enrichir les regards et approches des formateurs et professionnels de terrain.

Séminaire interactif, une large place a été accordée aux questions des participants.

95%

de personnes
très satisfaites et satisfaites

17

intervenants de disciplines
variées et complémentaires

500

participants

± 10

retours d'expérience des professionnels
et participation active des usagers

« Il est important se rappeler qu'il n'y a pas des enfants d'ici ou des enfants de là-bas, mais qu'il y a seulement des enfants qui ont chacun le droit d'être pris en charge comme le mentionne la Convention internationale des droits de l'enfant. »

PIERRE DUTERTRE, PSYCHOTHÉRAPEUTE SUPERVISEUR FORMATEUR

LANCEMENT D'UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL : ➤ COMMUNICATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE

À la suite du reportage très médiatisé « Pièce à convictions, les sacrifiés de la République », le GEPSO a très rapidement réagi par voie de Communiqué de presse afin de condamner l'« ASE bashing » et rappeler l'importance de porter un message de communication constructive sur la protection de l'enfance. Le groupe de travail mis en place en 2019 a travaillé sur la rédaction d'un plan d'action destiné à outiller les établissements pour faciliter toutes démarches de communication et d'ouverture (portes ouvertes, reportage télé, interviews presse, etc.). À l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), le GEPSO a rédigé un communiqué de presse afin de rappeler les missions des établissements publics de protection de l'enfance.

« Savoir aimer est une compétence professionnelle. »

PHILIPPE GABERAN, D^R EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION





EN ACTION
➤ PARCOURS HANDICAP



« La mission pour un
professionnel médico-social ?
Être un outil au service de
la personne en situation de
handicap, qui doit savoir se
faire oublier parfois tout en
restant présent dans l'ombre
pour accompagner. »

JULIA BOIVIN- USAGER EXPERTE

RETOUR SUR

➤ LES ASSISES NATIONALES DU HANDICAP

*Comment négocier le virage inclusif pour
répondre au mieux aux besoins des usagers ?*

23 et 24 mai à Paris

Ces Assises nationales du handicap ont donné à voir la montée en puissance des politiques publiques en faveur de l'inclusion, les expérimentations entreprises sur le terrain, l'impact sur les organisations humaines, les enjeux de relations, et les points de vue des premiers concernés, c'est-à-dire les citoyens porteurs d'un handicap.

96%

de personnes
très satisfaites
et satisfaites

27

intervenants de
disciplines variées
et complémentaires

175

participants

± 10

retours d'expérience
des professionnels
et participation
active des usagers

« Le virage inclusif amène le risque d'entrer dans un débat sur l'idée de devoir faire un choix entre la reconnaissance d'une personne comme actrice et celui de conserver un haut niveau de protection et de soutien dans un environnement spécialisé : l'opposition entre les deux n'est pas possible, il faut que notre champ évolue et se transforme pour embrasser les deux objectifs à la fois. »

DENIS PIVETEAU, CONSEILLER D'ÉTAT

PARTICIPATION AUX

➤ TRAVAUX DE L'ANAP

Le GEPSO a participé en 2019 au Comité de pilotage de l'ANAP dédié à l'élaboration de deux livrets intitulés « Réinventer l'offre médico-sociale ». Le premier livret présente les principes et enjeux du modèle de plateforme de services coordonnés. Avec le second livret, il s'agit de passer à l'action en proposant aux dirigeants des structures médico-sociales des repères méthodologiques.



COMMUNIQUER, REPRÉSENTER ET PROMOUVOIR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX PUBLICS, POUR VALORISER LEURS ACTIONS ET FAIRE DES ENJEUX DES PUBLICS USAGERS UNE PRIORITÉ NATIONALE

EN ACTION
> PARCOURS PRÉVENTION
ET PROTECTION DE L'ENFANT



PARTICIPATION À LA RÉFLEXION NATIONALE SUR

➤ LA STRATÉGIE NATIONALE « PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANT »

Le GEPSO s'est largement mobilisé sur les groupes de travail organisés dans le cadre de la concertation de la Stratégie nationale prévention et protection de l'enfant.

Six groupes de travail étaient organisés :

1. La sécurisation des parcours ;
2. Les modes d'accueil de type familial ;
3. Mieux accompagner les situations de handicap ;
4. Promouvoir l'ambition scolaire ;
5. Diffuser une culture de la transparence et de la qualité des lieux d'accueil ;
6. Renforcer le pilotage de l'ASE

Au total, ce sont près d'une vingtaine de réunions de concertation auxquelles le GEPSO a participé. Ces travaux ont donné lieu à la publication du document « Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 »





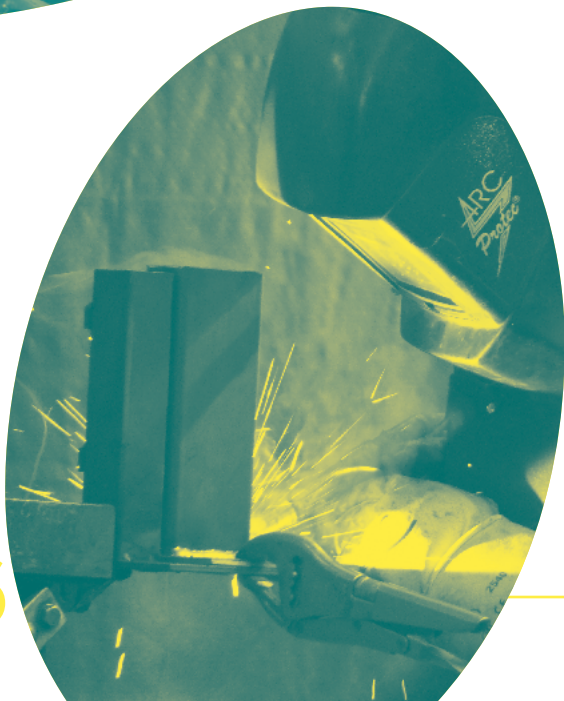
PARTICIPATION AUX ➤ TRAVAUX DU CNPE

Membre de droit du CNPE, le GEPSO s'est encore beaucoup investi 2019 dans la commission plénière ainsi que dans les commissions de cette instance :

- commission prévention précoce,
- commission adaptation des prestations aux besoins de l'enfant,
- commission formation
- commission recherche.

PARTICIPATION AU ➤ PLAIDOYER SUR LES JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES

En 2019, le GEPSO a rejoint le collectif Cause Majeur !, lancé en mars 2019 et qui rassemble près de trente associations, collectifs et personnalités qualifiées (jeunes et professionnel-le-s) qui ont décidé de s'unir pour remettre les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance ou ayant été pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse au cœur des politiques publiques.



VALORISATION DU

➤ RÔLE ET PERTINENCE DU MODÈLE DES ESAT

Dans le cadre du rapport IGF-IGAS sur les ESAT (octobre 2019), le GEPSO a été auditionné par les inspecteurs IGAS et IGF aux côtés de la FHF et de l'UNAFAM. Ce fut l'occasion pour le GEPSO de rappeler le rôle et la plus-value des ESAT au travers de la présentation de la Charte éthique (publiée en 2018).

Une réflexion a ensuite été menée par un groupe de travail composé de directeurs d'ESAT et d'experts sur la pertinence financière du modèle. Afin de construire une argumentation objective, le cabinet KPMG a été sollicité. Trois profils type ont été étudiés. Cette étude met en évidence l'intérêt économique du modèle ESAT pour la collectivité. Cette étude, qui sera affinée en 2020 démontre que le dispositif ESAT est non seulement socialement une bonne solution mais également probant financièrement.

PARTICIPATION AUX

➤ TRAVAUX DE SERAFIN-PH

Sur l'année 2019, le GEPSO a poursuivi sa participation aux travaux de la réforme de la tarification des ESMS (SERAFIN PH), par sa présence au Groupe de Travail National. Les travaux 2019 ont été essentiellement axés sur l'élaboration des différents scénarii pour le modèle de financement, la question de la participation des personnes handicapées à la réforme et l'étude nationale de coût.

Le GEPSO était représenté au Comité Technique sur les modèles de financement et a pu participer à l'élaboration des différents scénarii présentés fin 2019.

De son côté, une partie de l'équipe projet SERAFIN PH a pu participer au Comité régional des usagers (CRU) Grand Est afin de rencontrer en direct les usagers des établissements publics, avec l'idée de poursuivre éventuellement une collaboration avec un groupe plus restreint d'usagers.

Enfin, plusieurs établissements membres du GEPSO ont participé aux Études Nationales de Coût 2018 et 2019.

SERAFIN PH Services et Établissements :
Réforme pour une Adéquation
des Financements aux parcours
des Personnes Handicapées

EN ACTION > THÉMATIQUE TRANSVERSALE

ARTICULATIONS ENTRE LA SANTÉ MENTALE,
LA PSYCHIATRIE ET LE CHAMP SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

➤ GROUPE DE TRAVAIL AVEC L'ADESM

Début 2018, l'AdESM et le GEPSO, en lien avec l'ANPCME, lançaient une réflexion conjointe sur l'articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social. L'objectif défini alors est de faire émerger ou de renforcer une culture commune.

La première étape de ce travail commun a consisté à adresser une enquête aux adhérents de l'AdESM et du GEPSO afin d'analyser le parcours de l'utilisateur en étudiant chaque interface médico-social ou social/sanitaire, en identifiant les risques de rupture du parcours et les non-réponses.

Suite à la parution des résultats, trois sous-groupes de travail ont été initiés pour approfondir les réflexions :

- Stratégie territoriale commune ;
- Fluidité des parcours ;
- Formation, outils et pratiques professionnelles

Ces trois groupes avaient pour objectifs généraux communs :

- Favoriser le décloisonnement entre sanitaire, social et médico-social
- Favoriser des approches de travail complémentaires au service de l'utilisateur / du patient
- Amorcer des réflexions qui pourront servir de point de départ dans l'élaboration du cahier des charges des PTSM

Le livrable final issu de ces groupes de travail est celui d'une charte des bonnes pratiques visant à favoriser la collaboration entre la psychiatrie, le social et le médico-social. La restitution des travaux aura lieu à l'automne 2020.



EN ACTION > RÉGIONS

LA REPRÉSENTATION DU GEPSO DANS

➤ LES INSTANCES LOCALES DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Dans les territoires, le GEPSO contribue également à la promotion et à la valorisation des établissements publics sociaux et médico-sociaux au travers de la participation de ses membres aux instances de représentation régionale (ex : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie) ou départementale (ex : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie).

UNE RELANCE DE

➤ L'ANIMATION À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

En 2019, la Déléguée nationale est allée à la rencontre des adhérents en Région : Grand Est, Occitanie, Bretagne, Pays de la Loire, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et enfin Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à l'investissement des Délégués et référents GEPSO, et sous l'impulsion de la Déléguée nationale, partages de pratiques, d'actualités et projets entre adhérents se déploient à l'échelle régionale ou infra-régionale.

ZOOM SUR

➤ LA RÉGION GRAND EST

Avec cette volonté de travail en réseau et de partage des ressources au niveau régional, les GIRR (Groupes inter-établissements de réflexion et de ressources) créés sur le Grand Est ont pour objectif de permettre aux professionnels de mener réflexion et de recueillir une vision « terrain » sur les enjeux et les thématiques de nos secteurs. Orientés sur le handicap adultes (GIR MAS FAM, inter-FAS) et les ressources humaines (GIR RH), ils fonctionnent depuis plusieurs années et rassemblent habituellement 4 à 10 établissements et entre 10 et 30 professionnels au cours de séance qui s'organisent de 2 à 4 fois par an.

À poursuivre : la réflexion en ateliers et une restitution en plénière.

PARTICIPER À DES ACTIONS DE RECHERCHE

POUR SOUTENIR L'INNOVATION SOCIALE FAVORISANT LE MIEUX VIVRE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

EN ACTION
> PARCOURS PRÉVENTION
ET PROTECTION DE L'ENFANT



➤ LES BESOINS DU JEUNE ENFANT

Un comité de lecture avec une professionnelle de l'édition Lydie Joulain a entamé les travaux autour d'un recueil collectif sur les besoins du jeune enfant. Ce travail vise à simplifier et ajuster le référentiel sur les besoins du jeune enfant.

PARTENARIAT AVEC

➤ PEGASE, PROGRAMME D'ACCÈS AUX SOINS CHEZ LES TRÈS JEUNES ENFANTS PROTÉGÉS

QUESTIONS AU
DR DANIEL ROUSSEAU
Médecin coordonnateur du programme PEGASE

Quels sont les principaux enjeux du programme PEGASE ?

Le programme PEGASE a pour objet d'améliorer la prise en charge en santé des jeunes enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance (accueil collectif, famille d'accueil, suivi à domicile). Pour les enfants pris en charge, le programme PEGASE associe un protocole de suivi de santé standardisé et un plan de soins, financés par l'Assurance Maladie jusqu'à l'âge de 7 ans. Il propose aussi l'organisation des soins psychiques et en psychomotricité quand ils s'avèrent nécessaires. Un plan de formation spécifique au protocole de suivi et de prise en charge est organisé pour les établissements et les professionnels qui y participent, ce qui leur permet d'intégrer la dynamique collective et qualitative du projet.

En quoi le partenariat avec le GEPSO est important pour le projet ?

Le programme PEGASE n'aurait jamais existé sans l'articulation avec le GEPSO qui a permis de faire se rencontrer l'équipe de PEGASE et les quinze pouponnières maintenant engagées dans l'aventure. Le GEPSO est aussi un partenaire essentiel dans la conception, les réflexions sur la stratégie et l'accompagnement opérationnel du programme. Le GEPSO a aussi un rôle important de promotion du programme auprès des pouvoirs publics et des médias sociaux.

FAVORISER LA PAROLE DES USAGERS

ET DÉFENDRE L'EXERCICE DE LEURS DROITS, LEVIERS D'UNE INSERTION SOCIALE ET D'UNE VIE AUTONOME RÉUSSIES

EN ACTION
> EN RÉGION

LA PARTICIPATION DES USAGERS VIA ➤ LES COMITÉS RÉGIONAUX DES USAGERS (CRU)

Créés en 2007, les CRU ont pour objectif de créer des espaces d'échanges ouverts, inter-établissements, pour favoriser l'émergence libre de la parole des usagers. Les CRU, animés par un coordinateur (de préférence un usager ou un représentant des familles) sont dénués de toute hiérarchie et de tout jugement. Ces rencontres réunissent jusqu'à cent personnes dont une majorité d'usagers et de familles, élus ou non au CVS, ainsi que les parents, les représentants légaux, les professionnels des établissements ou encore des personnes qualifiées ou intéressées par la thématique abordée.

CRU Grand Est

- 22 mars 2019 : 93 participants
Thème : *Le Facile à Lire et à Comprendre (FALC)*
- 14 juin 2019 : 85 participants
Thème : *Groupes de paroles avec les usagers*
- 15 novembre 2019 : 92 participants
Thème : *Le regard des autres*

CRU Grand Ouest

- 5 novembre 2019 : 40 participants
Thème : *la liberté d'aller et venir et la protection des personnes*

CRU Provence Alpes Côte d'Azur

- 24 janvier 2019 : 88 participants
Thème : *La sécurité et l'accessibilité dans les transports*
- 28 mai 2019 : 112 participants
Thème : *Regards sur le handicap visible et invisible*

LA PARTICIPATION DES USAGERS LORS DES ➤ ASSISES NATIONALES 2019

Conformément aux objectifs de l'association, les Assises nationales des établissements publics de protection de l'enfance et du handicap 2019, ont laissé un place plus importante à la participation des usagers, que ce soit en plénière, lors des tables rondes ou parmi les participants. Au total, ce sont près d'une dizaine d'usagers qui sont intervenus lors de chacune de ces Assises. Leur intervention a été très appréciée du public et a permis de donner une perspective différentes aux sujets et problématiques débattus.

UNE NOMINATION CONFIRMÉE AU SEIN DES ➤ NOUVELLES INSTANCES DU CNCPH

Le GEPSO a été retenu dans la nouvelle composition du CNCPH (160 membres) au titre du collège des représentants d'associations ou organismes professionnels. Le GEPSO est également investi dans une grande partie des Commissions thématiques du CNCPH.

LA CONTRIBUTION AU ➤ RAPPORT ANNUEL DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le GEPSO a contribué au rapport annuel « Enfance et violence : la part des institutions publiques ». L'audition a permis au GEPSO de donner à voir la réalité du fonctionnement des établissements et d'être force de proposition.

RAPPORT FINANCIER

La situation de l'association est saine.
Le résultat comptable de l'exercice 2019 laisse apparaître un excédent de 65 606 € en 2019.

➤ ANALYSE DES CHARGES

Les charges de personnel

Les frais de personnels pour l'exercice clos se sont établis à 209 K € contre 166 K € pour l'année 2018 soit une augmentation de + 27 %. Cette augmentation est due à l'arrivée de Jeanne Cornaille sur le poste de Déléguée nationale en 2019.

Les charges de fonctionnement

Frais généraux : ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège qui se sont élevés à 100 K € pour l'année 2019 ce qui est stable par rapport à 2018.

Frais de déplacements et organisation des instances de gouvernance : Bureau, Conseil d'Administration et AG (11K €), Séminaire des Administrateurs (10K €), Commissions (13 K €).

Dépenses liées aux événements organisés par le GEPSO. Elles représentent la somme de 309 K € contre 223 K € en 2018 soit une augmentation de 38 %, cette augmentation est essentiellement due à l'organisation des Assises nationales des établissements publics de protection de l'enfance (84 K €) et Handicap (45 K €).

Une dépense d'investissement placé en immobilisation en cours à hauteur de 50 % concernant le développement d'un CRM pour un total de 8 760 €. Le CRM sera livré en 2020 pour une utilisation fin 2020 pour l'élaboration de la campagne d'adhésion 2021.

➤ ANALYSE DES PRODUITS

Les produits d'exploitation

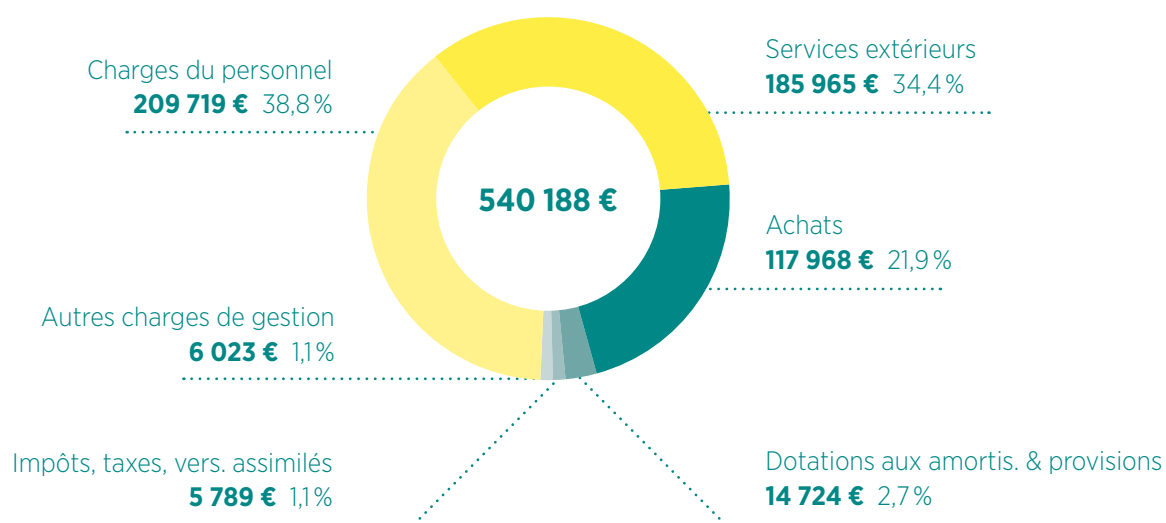
Les appels à cotisation ont concerné 225 adhérents et se sont établis à 272 K € contre 213 et 248 K € pour 2018 soit une progression de +12 adhérents.

Les autres produits

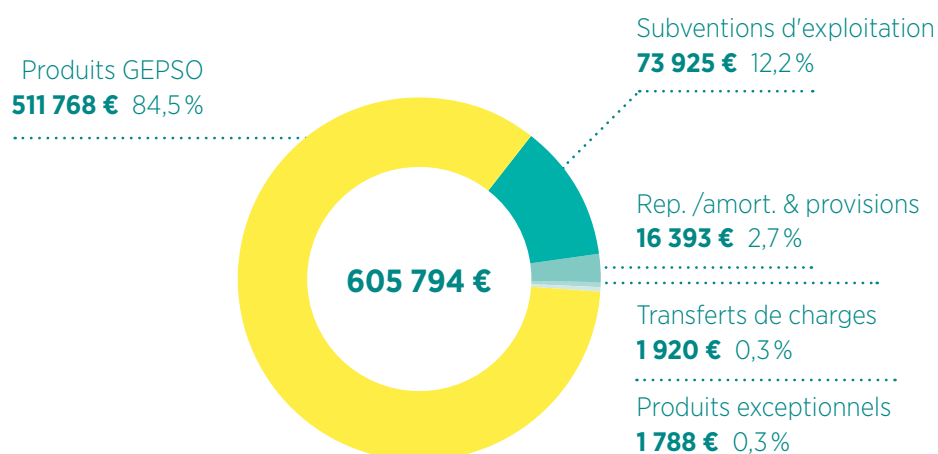
Dans cette catégorie, les principaux produits viennent des événements qui ont généré 228 K € soit respectivement pour les Assises des établissements publics de protection de l'enfance 163 K € et 46 K € pour les Assises du Handicap.

Par ailleurs, les autres produits proviennent de la subvention du FIPHP 2019 et le solde 2017 soit 74 K € ainsi que des reprises sur dépréciations et provision et transferts de charges à hauteur de 18 K €.

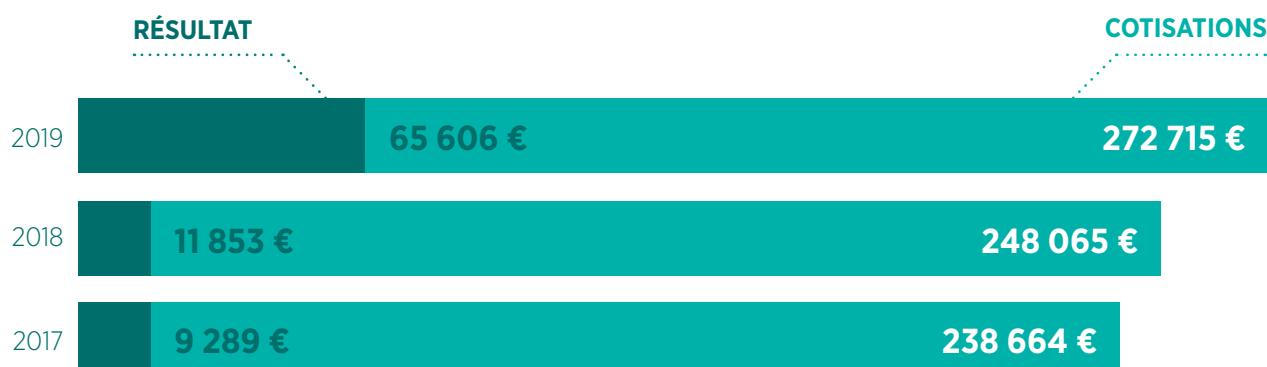
➤ CHARGES 2019



➤ PRODUITS 2019



➤ COTISATIONS ET RÉSULTAT 2019



ON EN PARLE EN 2019 !

LES PUBLICATIONS

MENSUEL

GEPS'INFO



Retrouvez chaque mois l'actualité du secteur

09.2019

ACTES DES ASSISES NATIONALES HANDICAP 2019

« Comment négocier le virage inclusif pour répondre au mieux aux besoins des usagers ? »

11.2019

ACTES DES ASSISES NATIONALES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

« De la bonne distance à la juste proximité : aller vers plutôt que faire venir »

12.2019

INFOPUBLIC N°132



« La mise en oeuvre et le développement des systèmes d'information : enjeux et défis pour les établissements

et services du secteur social et médico-social »

12.2019

ACTES JOURNÉE TECHNIQUE

« Usagers : une vraie place en paroles et en actes »

LES CONTRIBUTIONS PRESSE

04.2019



LES MANAGERS DE L'ACTION SOCIALE

Concertation sur « l'enfance protégée » : le GEPSO dit banco

04.2019

LIEN SOCIAL

LIEN SOCIAL

En route vers l'emploi ordinaire

05.2019



ASH

Le virage inclusif état des lieux

06.2019



DIRECTIONS

Déjouer les violences

06.2019



HOSPIMEDIA

L'Ouest guyanais se dote d'une plateforme médicosociale pour accompagner les jeunes handicapés

09.2019



LE MEDIA SOCIAL

Santé des enfants de l'ASE : « S'attaquer de façon préventive aux problèmes »

12.2019



LE MEDIA SOCIAL

Les foyers de l'enfance s'ouvrent jusqu'aux neurosciences

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

29.01.2019

Articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social

15.04.2019

Lancement de la concertation sur la protection de l'enfance. Pour un service public performant au service des enfants protégés

20.06.2019

Handicap et inclusion : 2020, zéro sans solution ?

25.10.2019

Stratégie prévention et protection de l'enfance

7.11.2019

Point d'étape SERAFIN-PH Comment favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées ?

20.11.2019

Trente ans de la CIDE : les établissements publics de la protection de l'enfance réaffirment leur rôle majeur dans la protection des enfants en France

22.11.2019

Rapport Défenseur des droits 2019 Mettre les droits et l'intérêt des enfants les plus vulnérables au cœur des priorités de l'action publique

2.12.2019

Rapport IGF-Igas ESAT : les ESAT enfin reconnus dans leur rôle d'inclusion sociale et professionnelle

11.12.2019

Assises des établissements publics protection de l'enfance à Montpellier les 28 et 29 novembre 2019 « Oser le verbe aimer »

LES TEMPS FORTS

2019

02.2019

Signature de la Convention de partenariat avec l'association ED3S de l'EHESP

03 > 07.2019

Participation aux Groupes de travail dans le cadre du lancement de la « Stratégie nationale prévention et protection de l'enfant »

04.2019

Vote des nouveaux statuts du GEPSO

04 > 07.2019

Animation des 3 groupes de travail GEPSO/AdESM sur l'enjeu d'articulation entre la santé mentale et le secteur social et médico-social

05.2019

Assises nationales du handicap



05.2019

le GEPSO devient « Datadocké »

07.2019

Publication de l'Arrêté sur l'expérimentation PEGASE

11.2019

8^e Assises nationales des établissements publics de protection de l'enfance



12.2019

le GEPSO renouvelle sa candidature au CNCPH (et il est retenu en janvier 2020)

2020

À PARTIR DE 03.2020

COVID-19 : actions de communication et de soutien aux établissements (Communiqués de presse, animation de fils de discussions, Flash info COVID-19 etc.)

5.10.2020

« Psychiatrie, santé mentale et parcours des personnes vulnérables », co-organisation GEPSO-AdESM-ANPCME

23 & 24.11.2020

« Handicap 4.0 / Accélérer le virage numérique, entre innovations et risques ! »

2021

13.01.2021

Journée petite enfance : « Observation et accueil de l'expression du jeune enfant en protection de l'enfance »

EN SAVOIR PLUS SUR

WWW.GEPSO.FR



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX